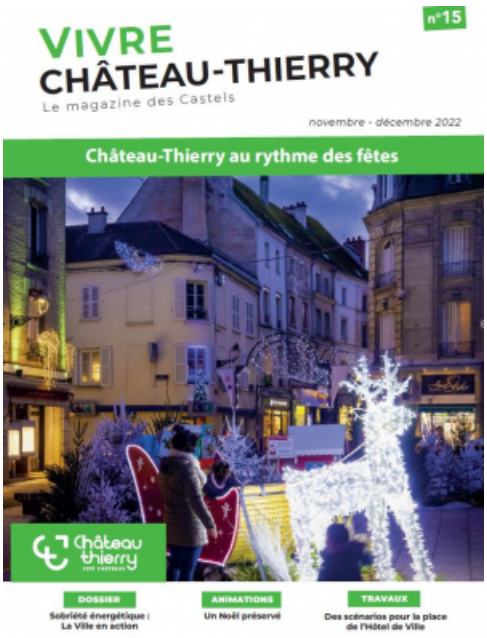


Documents :

Vivre Château-Thierry n°15 [1]

Novembre 2022

TRANSFORMER LES CONTRAINTES EN OPPORTUNITÉS

Chères Castelthéodoriciennes, chers Castelthéodoriciens,

Avec l'inflation, les pénuries, la guerre en Ukraine ou encore la nouvelle vague de Covid, **nous subissons des crises répétées qui affectent grandement notre pouvoir d'achat et notre moral**. Alors que ces crises nécessiteraient un pouvoir fort, l'Assemblée nationale est embourbée dans une instabilité politique inédite. Les communes apparaissent donc garantes d'une forme de stabilité. C'est ce à quoi l'équipe municipale s'attache : garder le cap dans une période troublée, tout en transformant les difficultés en opportunités.

Ainsi, **les crises climatique et énergétique nous amènent à déployer un plan de sobriété énergétique bien plus conséquent qu'initialement prévu**. C'est une bonne chose pour l'environnement mais une vraie contrainte pour tous. D'autant que le bénéfice budgétaire sera absorbé par l'augmentation exponentielle du coût de l'énergie pour les communes qui n'ont pas droit au bouclier tarifaire. Par exemple, le prix de notre électricité a été multiplié par 7.

Le budget municipal est aujourd'hui une préoccupation majeure. Alors que nous avions rétabli les comptes après la crise sanitaire, nous avons dû puiser dans nos réserves pour finir l'année 2022. Car contrairement à la plupart des villes, nous n'avons pas augmenté les taux de fiscalité en 2022* (moyenne nationale : +1,9 % ; Château-Thierry : 0 %).

Le budget 2023 s’annonce donc très difficile. Mais là encore, nous chercherons à transformer les contraintes en opportunités : nous lançons notre 1er « budget vert » afin de donner la priorité aux dépenses ayant un impact positif ou neutre sur l’environnement. **Et malgré les difficultés, nous préserverons les festivités de Noël.** Si nous avons renoncé à la retransmission de la Coupe du monde de football au Qatar pour ne pas cautionner l’aberration de son organisation, nous avons fait le choix de maintenir les illuminations et les animations.

Plus que jamais en ces temps moroses, les fêtes de fin d’année doivent rester des moments joyeux, pour toutes les familles !

** Seuls les taux sont fixés par les communes. Les bases sont déterminées par l’Etat et revalorisées chaque année par décision du Parlement (+3,4 % en 2022) pour tenir partiellement compte de l’inflation (+7 % en 2022).*

Sébastien EUGÈNE, Maire de Château-Thierry
et Conseiller départemental

Source URL:https://www.chateau-thierry.fr/publication/vivre-chateau-thierry-ndeg15

Liens
[1] https://www.chateau-thierry.fr/sites/chateau-thierry/files/document/publication/vct_15_fichier_source_comp.pdf